



Département des HAUTES-ALPES
Arrondissement de Briançon
Canton de Briançon 1
Commune de LA SALLE LES ALPES

n°25.02.07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 23 avril 2025

Date d'affichage : 23 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le trente avril à dix-neuf heures,

Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de *M. Emeric SALLE*, Maire,

Etaient Présents : Emeric SALLE, Jean-Michel DELBANO, Muriel FINE, Jean-Paul SALLE, Virginie DEMONSSAND, Isabelle DESMALLEs, Paul FIGVED, Sophie PAUMOND.

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Gaspard BOREL, Natacha SALLE.

Excusés :

Magali BRECHU ayant donné pouvoir à Jean-Michel DELBANO,

Nathalie FORM ayant donné pouvoir à Muriel FINE,

Gilles PERLI ayant donné pouvoir à Jean-Paul SALLE,

Jean-Claude VINATIER ayant donné pouvoir à Paul FIGVED

Jean-Michel DELBANO a été élu secrétaire de séance.

Objet : Tableau des effectifs au 1^{er} mai 2025

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de créer un poste permanent d'adjoint administratif à temps non complet pour le poste d'agent d'accueil de l'agence postale communale ;

Vu les articles L. 2121-29, L. 2313-1, R.2313-3 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L313-1 ;

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

AR Prefecture

005-210501615-20250430-250207-DE
Reçu le 12/05/2025

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 1^{er} mai 2025.

Le Conseil Municipal est invité à approuver les modifications du tableau des effectifs du personnel communal comme suit :

Cadres d'emplois et grades supprimés	Cadres d'emplois et grades créés	Catégorie	Durée hebdomadaire des Cadres d'emplois créés
Cadre d'emplois administratif			
	(1) Adjoint administratif	C	TNC

Le tableau des effectifs du personnel communal au 1^{er} mai 2025 est arrêté comme suit :

1 - EMPLOI FONCTIONNEL			
Cat	Libellé du grades	Nombre d'agents	Temps de travail
Cat A	Directeur Général des Services	1	TC
2 - EMPLOIS PERMANENTS			
Services administratifs			
Cat	Libellé du grades	Nombre d'agents	Temps de travail
Cat A	Attaché principal	1	TC
	Attaché	2	TC
Cat B	Rédacteur Principal de 1ère classe B 3	1	TC
	Rédacteur Principal de 2ème classe B 2	2	TC
	Rédacteurs B 1	2	TC
Cat C	Adjoints administratifs principaux de 1ère classe C 3	3	TC
	Adjoints administratifs C 1	3	TC
	Adjoint administratif C 1	1	TNC
Total		16	
Service animation – culture- patrimoine :			
Cat A	Bibliothécaire	1	TC
Cat B	Animateur	1	TC
Cat C	Adjoint du Patrimoine principal de 2ème classe C 2	1	TC
Total		3	
Entretien			
Cat C	Adjoint technique C 1	1	TNC
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe C 2	1	TC
	Adjoint technique C1	1	TC
Total		3	
Police Municipale			
Cat B	Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	1	TC
	Chef de service de police municipale	1	TC

AR Prefecture

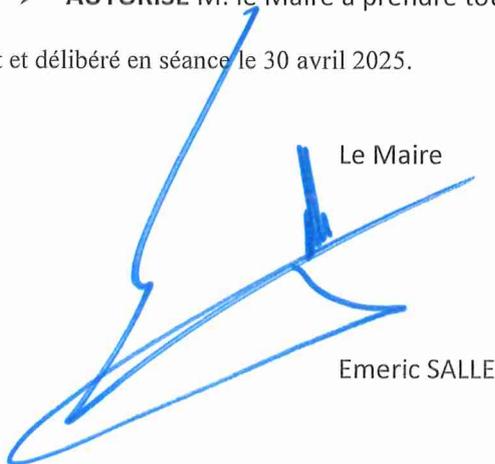
005-210501615-20250430-250207-DE
 Reçu le 12/05/2025

		Total	2	
Services techniques				
Cat A	Ingénieur territorial		1	TC
Cat B	Rédacteur Principal de 1ère classe B 3		1	TC
Cat C	Agents de maîtrise principaux		5	TC
	Adjointes techniques principaux de 1ère classe C 3		4	TC
	Adjointes techniques principaux de 2ème classe C 2		1	TC
	Adjointes techniques C 1		3	TC
		Total	15	
Sport				
Cat C	Adjointes techniques principal 2ème classe C 2		1	TNC
	Adjoint technique C 1		1	TNC
		Total	2	
Services scolaires				
Cat C	ATSEM principal de 1ère classe C 3		1	TC
		Total	1	
		Total emplois permanents	42	
2 - EMPLOIS NON PERMANENTS				
Emplois saisonniers (article L 332-23-2°)				
Cat B	Piscine : - Chef de bassin		1	TC
Cat C	- Maître-Nageur Sauveteur		3	TC
	- Caissières		4	TNC/TC
	Agents de Surveillance de la Voie Publique		3	TC
	Culture - Patrimoine (Musée Eté et Hiver)		1	TNC
	Services techniques : adjointes techniques		10	TC/TNC
Remplacement temporaire d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel (L 332-13)				
Cat C	Mairie : adjoint administratif		1	TC
Accroissement temporaire d'activité (article L 332-23-1°)				
Cat C	Adjoint administratif		1	TNC
	Adjoint technique		1	TNC
		Total	25	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

- **APPROUVE** les modifications proposées ;
- **ARRETE** le tableau des effectifs tel que ci-dessus ;
- **AUTORISE M. le Maire** à prendre toutes dispositions nécessaires en ce sens.

Fait et délibéré en séance le 30 avril 2025.


 Le Maire
 Emeric SALLE




 Le secrétaire de séance
 Jean-Michel DELBANO